

Le baromètre du greffe du Tribunal de commerce de Paris Pour avril 2004

Retrouvez chaque mois un indicateur de référence
de la vie des entreprises de la capitale

RESULTATS DE AVRIL 2004

Un bilan nuancé pour l'économie parisienne :
Hausse des créations d'entreprises : +19,82%
Hausse de l'endettement fiscal des entreprises : +31,78%
Jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires :
+14,98% en avril mais -6,85 % depuis début 2004

TABLEAU DE BORD MENSUEL : Indicateurs clés de l'économie parisienne en avril 2004

EVALUATION de la QUALITE du SERVICE GREFFE – avril 2004 Délai d'immatriculation : 0,9 jours

Indicateur de variation avril 2003 / avril 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes	+0,99%	
Les immatriculations d'entreprises	+19,82%	
Les immatriculations de SARL à libre capital social		-7,75%*
L'endettement fiscal des entreprises	+31,78%	
Les investissements des entreprises	+2,37%	
Les requêtes en injonction de payer		10,77%
Les ouvertures de procédures collectives (redressements et liquidations judiciaires)	+14,98%	

(* chiffre avril 2004 par rapport à avril 2003)



Le commentaire de Pascal BEDER, greffier associé du Tribunal de commerce de Paris :

Un bilan mitigé pour l'économie parisienne en avril. « 2 900 nouveaux entrepreneurs ont relevé le défi de la création d'entreprise le mois dernier. Cette nouvelle progression des immatriculations d'entreprises au Registre du commerce parisien, observée depuis le début de l'année, témoigne de l'engouement des créateurs pour créer leur propre structure. Cette bonne nouvelle pour la capitale, qui bénéficie ainsi d'une régénération de son tissu économique, s'est malheureusement accompagnée le mois dernier d'un taux plus élevé de d'ouvertures de redressement ou de liquidation judiciaire prononcées par le Tribunal de commerce de Paris. En avril 2004, les Juges ont prononcé 353 jugements d'ouverture de procédures collectives, soit une augmentation de 14,98% par rapport à avril 2003. En revanche, les effectifs salariés directement touchés par ces défaillances sont plus faibles que l'an passé (-36,2%), et le passif cumulé moins important (-10,7%). Ces difficultés rencontrées par les entreprises semblent également se révéler au travers de leur endettement en matière fiscale enregistré au greffe, qui augmente en volume (+31,8%) et en valeur (+41,06%), au regard d'avril 2003».

Le greffe, un objectif constant de qualité au service des entreprises. Les nouvelles entreprises ont été immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,9 jour franc ouvrable ⁽²⁾ en avril 2004. Le greffe du Tribunal de commerce de Paris s'engage à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais, dans le cadre de la démarche qualité qu'il a entreprise.

(1) La Loi pour l'Initiative économique du 1^{er} août 2003 offre aux créateurs d'entreprises la faculté de constituer une sarl à capital social libre.

(2) La loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable.



IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

En hausse : +19,82% en avril 2004 par rapport à avril 2003
Immatriculations de SARL à libre capital en baisse :
-7,75+% par rapport à mars 2004

En avril 2004, les immatriculations au Registre du commerce et des sociétés (RCS) affichent une hausse de 19,82%, par rapport à avril 2003. La création d'entreprises à Paris se révèle extrêmement dynamique en 2004 : 11 580 nouvelles entreprises se sont immatriculées depuis janvier 2004, soit une augmentation de 12,58% (en comparaison avec la même période en 2003).

La création de SARL à libre capital (1) enregistre en revanche un recul en avril : 393 immatriculations au RCS le mois dernier, contre 426 en mars 2004, soit une baisse de 7,75%.

En avril 2004, la pyramide des âges des créateurs d'entreprises révèle un certain rajeunissement, par rapport à avril 2003 : l'âge moyen s'établit à 42 ans pour les femmes (contre 43,4 ans en avril 2003), et 42,5 ans pour les hommes (contre 43,75 ans en avril 2003). La majorité des créateurs d'entreprises, soit 29,39%, sont néanmoins âgés de 36 à 45 ans (contre 28,97% en avril 2003).

Les principales évolutions observées en avril sont les suivantes :

Les créateurs sont plus jeunes

- 5,82% ont moins de 25 ans (soit +1,61% par rapport à avril 03)

Les créateurs « seniors » sont plus nombreux

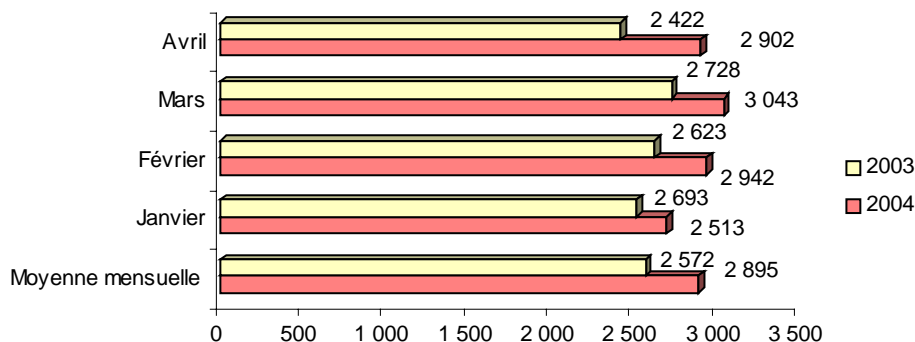
- 13,97% ont plus de 56 ans (soit +2,31% par rapport à avril 03)

La proportion de femmes créatrices d'entreprises est stable, soit 26% des créateurs d'avril 2004

- Elles sont particulièrement bien représentées dans les classes d'âges suivantes : moins de 25 ans (29% en avril 2004, soit +4,7% par rapport à avril 2003), 26 à 35 ans (31,9% en avril 2004, soit +2,2% par rapport à avril 2003).
- Les créatrices « seniors » (plus de 56 ans) sont en revanche un peu moins nombreuses en avril 2004 : 27,6%, (soit -0,5% par rapport à avril 2003). Cela est également vrai pour les hommes créateurs « seniors ».

(1) La Loi pour l'Initiative économique du 1^{er} août 2003 offre aux créateurs d'entreprises la faculté de constituer une sarl à capital social libre.

Immatriculations au Registre du commerce	Janvier à avril	Avril
2004	11 580	2 902
2003	10 286	2 422
Evolution en %	12,58%	19,82%



Pyramide des âges des créateurs d'entreprises en avril 2004 :

Age	Nombre	% Femmes	% Hommes
moins de 25 ans	5,82%	29,0%	71,0%
entre 26 et 35 ans	23,33%	31,9%	68,1%
entre 36 et 45 ans	29,39%	23,7%	76,3%
entre 46 et 55 ans	21,23%	27,1%	72,9%
plus de 56 ans	13,97%	27,6%	72,4%
Personnes morales *	6,26%		
	<i>Age moyen</i>	<i>42 ans</i>	<i>42,5 ans</i>

NB : 6,26% des entreprises immatriculées en avril au Registre du commerce ont été créées par une autre entreprise.



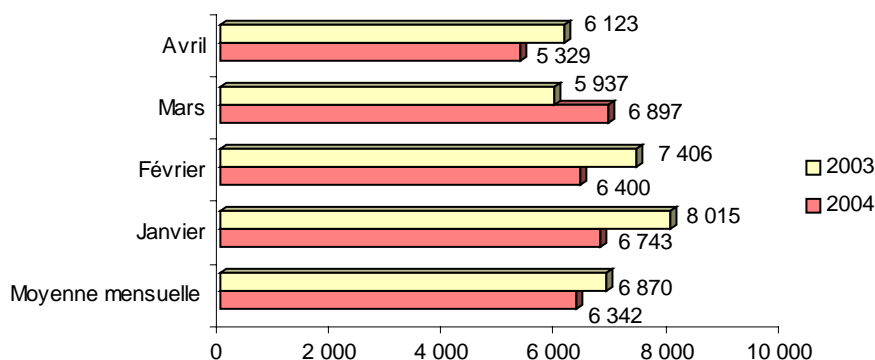
INSCRIPTIONS MODIFICATIVES AU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

En baisse : -12,97% par rapport à avril 2004

5 329 entrepreneurs ont effectué des formalités légales de modification en avril 2004, soit une baisse de 12,97% par rapport à avril 2003. En 2004, pour les quatre premiers mois, les inscriptions modificatives baissent de 7,69% en comparaison avec la même période en 2003.

NB : En 2003, les dirigeants d'entreprises avaient été astreints à enregistrer auprès du greffe davantage de formalités modificatives qui leur étaient imposées par la Loi sur les Nouvelles Régulations Economiques.

Modifications au Registre du commerce	Janvier à avril	Avril
2004	25 369	5 329
2003	27 481	6 123
Evolution en %	-7,69%	-12,97%





RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

Baisse des radiations volontaires : -12,63%
Augmentation des radiations d'office : +85,62%
(par rapport à avril 2003)

En avril 2004, 816 dirigeants se sont rendus au Registre du commerce et des sociétés pour radier leur entreprise du Registre du commerce, soit une baisse de 12,63% par rapport à avril 2003. En 2004, les radiations volontaires augmentent de 1,31%.

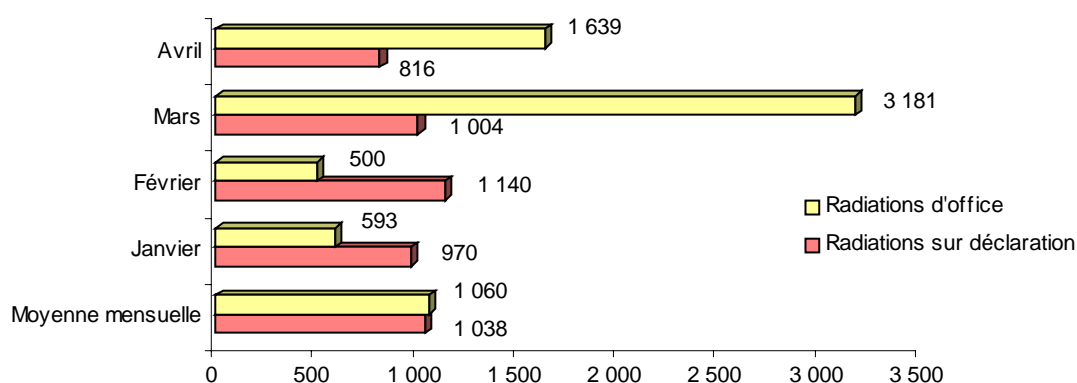
Toujours en avril, le greffe a procédé à une opération d'apurement du Registre du commerce, pour en extraire les entreprises ayant cessé leur activité. 1 639 entreprises ont été radiées d'office le mois dernier, soit +85,62% par rapport à avril 2003.

Au total, 9 843 entreprises ont disparu en 2004, contre 6 560 en 2003, soit une augmentation de 50,05%.

NB : Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commissaire à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités, transferts de sièges sociaux...

Radiations sur déclaration du Registre du commerce	Janvier à avril	Avril
2004	3 930	816
2003	3 879	934
Evolution en %	1,31%	-12,63%

Radiations d'office du Registre du commerce	Janvier à avril	Avril
2004	5 913	1 639
2003	2 681	883
Evolution en %	120,55%	85,62%





INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

**Hausse des inscriptions relatives aux investissements des entreprises :
+2,37% en avril 2004 (par rapport à avril 2003)**

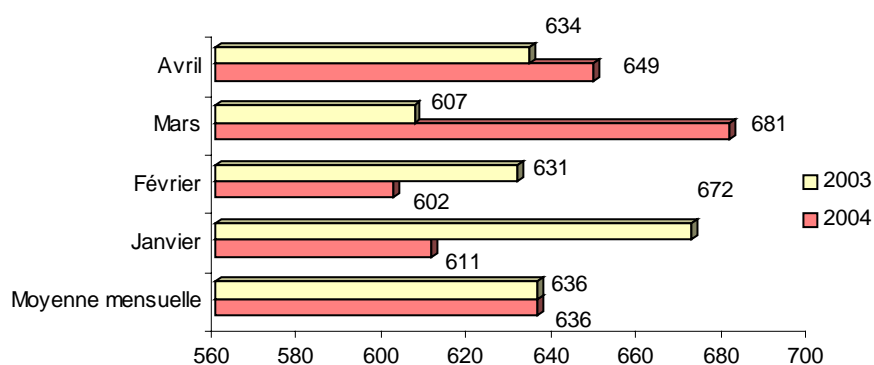
**Hausse des inscriptions correspondant à l'octroi de prêts bancaires aux entrepreneurs :
+2,40% en avril 2004 (par rapport à avril 2003)**

Les inscriptions de nantissements de fonds de commerce et outillage augmentent de 2,37% en avril 2004 (par rapport à avril 2003). En 2004, pour les quatre premiers mois de l'année, ces inscriptions sont stables au regard de la même période en 2003.

Toujours en avril, 641 entrepreneurs ont sollicité leur banque ou un autre organisme de crédit, qui leur ont accordé un prêt bancaire (+2,40% par rapport à avril 2003). Ces fonds prêtés sont utilisés pour embellir ou rénover un local commercial, acquérir un fonds de commerce, etc ... Au regard des quatre premiers mois de 2004, ce poste affiche une légère baisse de 0,69% en 2004.

Inscriptions de nantissement de fonds de commerce et outillage	Janvier à avril	Avril
2004	2 544	649
2003	2 544	634
Evolution en %	0%	2,37%

Inscriptions de nantissements correspondant à l'octroi de prêts bancaires	Janvier à avril	Avril
2004	1 863	641
2003	1 876	626
Evolution en %	-0,69%	2,40%





ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL : LA TENDANCE ANNUELLE

Hausse des inscriptions de privilèges du Trésor public : +12,61%
(pour les 4 premiers mois de 2004, au regard de la même période en 2003)

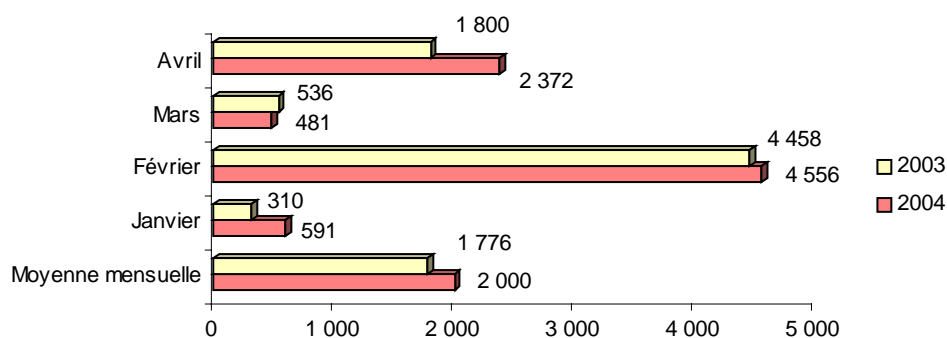
Baisse des inscriptions de privilèges de la sécurité sociale : -8,78%
(pour les 4 premiers mois de 2004, au regard de la même période en 2003)

8 000 **inscriptions de privilèges ont été prises par le Trésor public** auprès du greffe en 2004 (pour les quatre premiers mois), soit une hausse de 12,61% par rapport à la même période en 2003. Le montant de la dette fiscale cumulée par les entrepreneurs en 2004 diminue de 24,32% par rapport à 2003.

En avril 2004, le Trésor public a pris 2 372 inscriptions de privilèges auprès du greffe, soit une hausse de 31,78% par rapport à avril 2003.

Inscriptions de privilèges du Trésor public	Janvier à avril	Avril
2004	8 000	2 372
2003	7 104	1 800
Evolution en %	12,61%	31,78%
Variation du montant cumulé des sommes conservées par le greffe	Diminution de 24,32%	Augmentation de 41,06%

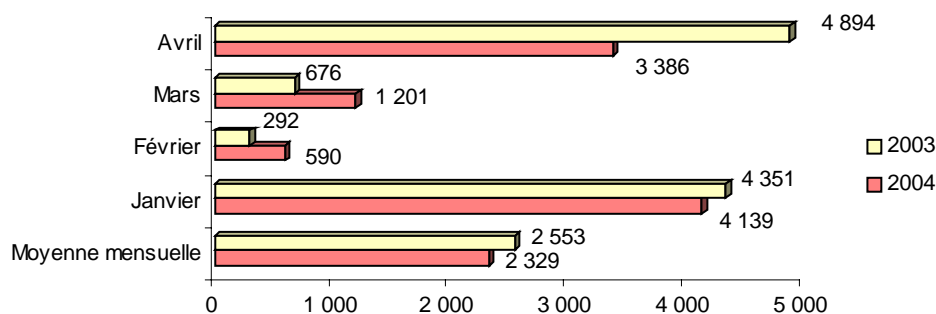
Inscriptions de privilèges du Trésor public



En volume, le nombre d'**inscriptions de privilèges de la sécurité sociale** baisse de 8,78% en 2004 (pour les quatre premiers mois), et de 1,90% en valeur, par rapport à la même période en 2003. En avril 2004, les inscriptions diminuent de 30,81% par rapport à avril 2003.

Inscriptions de privilèges de la sécurité sociale	Janvier à avril 2004	Avril 2004
2004	9 316	3 386
2003	10 213	4 894
Evolution en %	-8,78%	-30,81%
Variation du montant cumulé des sommes conservées par le greffe	Diminution de 1,90%	Diminution de 53,06%

Inscriptions de privilèges de la sécurité sociale



NB : Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

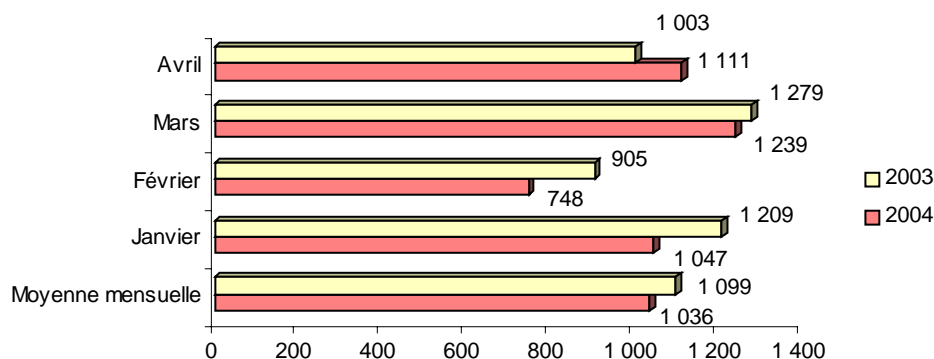


REQUETES EN INJONCTION DE PAYER : LA TENDANCE ANNUELLE

**Baisse de 5,71% en 2004 (pour les quatre premiers mois)
(par rapport à la même période en 2003)**

En 2004 (pour les quatre premiers mois), 4 145 requêtes en injonction de payer ont été présentées au Président du Tribunal de commerce de Paris, soit une baisse de 5,71% au regard de la même période en 2003. En avril 2004, les requêtes en injonction de payer augmentent de 10,77%.

Dépôt de requêtes en injonction de payer	Janvier à avril 2004	Avril 2004
2004	4 145	1 111
2003	4 396	1 003
Evolution en %	-5,71%	10,77%



NB : L'injonction de payer est une procédure rapide, simple et peu coûteuse, qui doit permettre à une entreprise titulaire d'une créance indiscutable de récupérer les sommes que lui doivent ses clients. La procédure consiste à adresser au greffe du tribunal de commerce du ressort du domicile du débiteur une requête qui sera présentée au Président du tribunal de commerce. Si la demande paraît fondée, le juge rend une ordonnance enjoignant au débiteur de payer les sommes réclamées.



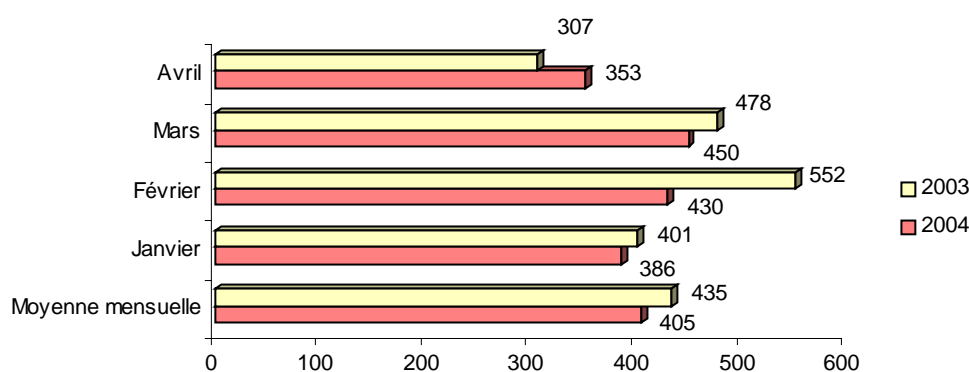
JUGEMENTS D'OUVERTURE DE PROCEDURES COLLECTIVES (REDRESSEMENTS ET LIQUIDATIONS JUDICIAIRES) : LA TENDANCE DU MOIS

**Jugements d'ouverture en hausse de 14,98% en avril 2004
mais un passif cumulé plus faible (-10,68%)
et moins de salariés concernés (-36,21%)
(par rapport à avril 2003)**

353 décisions d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires ont été prononcées par le Tribunal de commerce de Paris en avril, soit +14,98% par rapport à avril 2003. Cette hausse intervient après plusieurs mois de baisse constante et une baisse de -6,85 % sur les 4 premiers mois de l'année 2004, soit 1 619 jugements d'ouverture, contre 1 738 au regard de la même période en 2003.

Jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires	Janvier à avril 2004	Avril 2004
2004	1 619	353
2003	1 738	307
Evolution en %	-6,85%	14,98%
Emplois concernés* En données corrigées	5,23%	-36,21%
Passif cumulé déclaré* En données corrigées	13,79%	-10,68%

* Les données corrigées excluent les passifs déclarés et les effectifs salariés revêtant un caractère exceptionnel, qui ont automatiquement une incidence sur les chiffres du mois.



❖ Baisse du passif cumulé déclaré au greffe

Les entreprises défailtantes d'avril 2004 ont déclaré un passif cumulé global de près de 88 700 000 €, soit baisse de 10,68% par rapport à avril 2003. Le passif moyen s'élève à 251 000 € par entreprise, en baisse de 10,68% par rapport à avril 2003.

Au regard de la même période en 2003, le passif déclaré subit une augmentation de 13,79% en 2004 en raison d'un endettement plus fort cumulé par les entreprises défailtantes des deux premiers mois de cette année.

❖ Baisse des effectifs salariés directement concernés par les ouvertures de procédures collectives

Le mois dernier, les jugements d'ouverture ont touché 923 salariés, soit une baisse de 36,21% par rapport à avril 2003. En revanche, pour les quatre premiers mois de 2004, 4 604 salariés ont été directement concernés par les décisions d'ouverture de procédures collectives, en hausse de 5,03% par rapport à la même période en 2003.

En avril 2004, les secteurs d'activité les plus touchés sont :

- les services aux entreprises : 40% des effectifs
- le commerce : 20% des effectifs
- l'industrie manufacturière : 17%
- les services aux particuliers : 10% des effectifs.

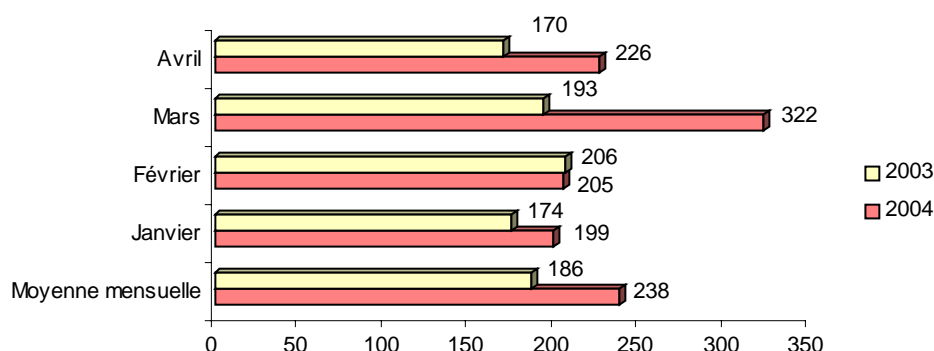


PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

Haussse des détections d'entreprises potentiellement en difficulté : +32,94%
Haussse des entretiens accordés par les Juges de la Prévention : +8,57%

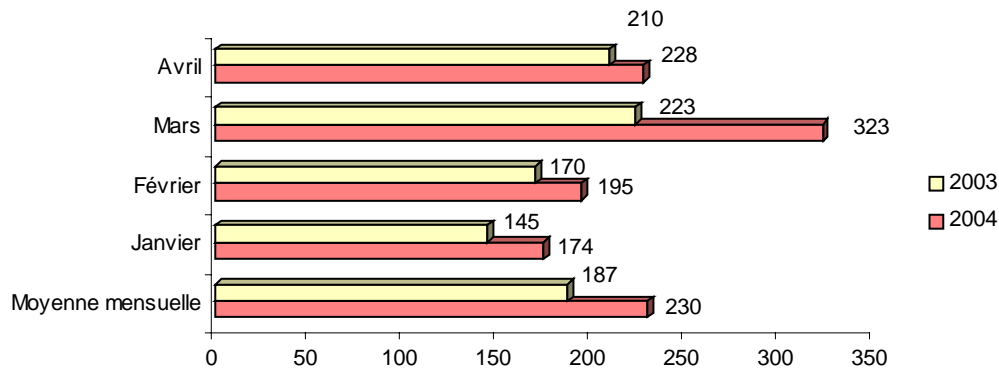
Le greffe a détecté 226 nouvelles entreprises potentiellement en difficulté en avril 2004, soit une hausse de 32,94% par rapport à avril 2003. Pour les quatre premiers mois de 2004, 952 entreprises ont été détectées, en hausse de 28,13% par rapport à la même période en 2003.

Dossiers ouverts dans le cadre de la prévention des difficultés	Janvier à avril	Avril
2004	952	226
2003	743	170
Evolution en %	28,13%	32,94%



En avril 2004, les Juges de la Prévention ont entendu 228 chefs d'entreprises, soit une augmentation de 8,57% par rapport à avril 2003. Durant ces entretiens, juges et dirigeants font ensemble le point sur les difficultés rencontrées, puis, le Juge oriente le chef d'entreprise vers un professionnel judiciaire susceptible de l'épauler. En 2004, le nombre d'entretiens augmente de 22,99%, soit 920 chefs d'entreprises reçus, contre 748 à la même période en 2003.

Entretiens accordés aux dirigeants d'entreprises dans le cadre de la prévention des difficultés	Janvier à avril	Avril
2004	920	228
2003	748	210
Evolution en %	22,99%	8,57%



❖ Baisse des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés

Tous dossiers confondus, 10 847 salariés ont été directement concernés par la Prévention des difficultés en avril 2004, contre 10 417 en avril 2003, soit une hausse de 4,13%.

- 40% des salariés travaillent dans le secteur des services aux entreprises
- 10% dans le secteur du commerce
- 10% dans le secteur des services aux particuliers
- 10% dans l'immobilier
- 30% dans les autres secteurs (activités financières, construction, transport, hôtellerie et restauration).

Le Tribunal de commerce de Paris se mobilise en faveur du sauvetage des entreprises dès les premières difficultés rencontrées. 65% des 1 943 entreprises dont le dossier a été ouvert en 2003 sont toujours en activité, le Tribunal a ouvert une enquête pour 16,3% d'entre elles, 1,5% font l'objet d'une procédure amiable (sous l'égide d'un mandataire ad'hoc ou d'un conciliateur) et 17,6% font l'objet d'un jugement d'ouverture de procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.